

## CAPACITÉ DE MÉDECINE "ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR" - OUVERTURE EN 2026-2027

<b>DISCIPLINE(S)</b>	Médecine et santé
<b>DURÉE DES ÉTUDES</b>	2 ans
<b>COMPOSANTE(S)</b>	UFR Simone Veil - santé
<b>FORMATION DIPLÔMANTE</b>	✓
<b>FORMATION CONTINUE</b>	✓



La capacité Douleur est le prérequis minimum pour diriger une consultation ou un centre de traitement de la douleur.

Une Formation Spécialisée Transversale (FST) douleur est mise en place depuis novembre 2018 mais le nombre d'internes formés ne permet pas d'assurer le renouvellement des médecins de la douleur et des responsables de structures. Cependant les médecins thésés titulaires d'une FST douleur peuvent s'inscrire en seconde année de capacité douleur pour compléter leur formation.

Le renouvellement des médecins lié à la démographie médicale actuelle ainsi que la nécessité de développer de nouveaux centres ou consultations de la douleur imposent de poursuivre cet enseignement pour former les futurs responsables de structures et les futurs médecins de la douleur d'Ile de France. A ce jour, les capacités de Paris IDF regroupent environ 70 étudiants en cursus.

**Publics visés :**

La capacité douleur s'adresse exclusivement à des médecins thésés, quelle que soit leur orientation et leur spécialité d'origine.

**S'agissant ici de la capacité douleur Ile de France, la priorité est donnée aux candidats exerçant en Ile de France ».**

## Conditions d'admission

---

La responsable de l'enseignement évalue la recevabilité des candidatures. Celles-ci doivent s'inscrire dans un projet professionnel autour de la prise en charge de la douleur.

**Critères de Sélection :**

- Lettre de motivation : projet professionnel
- Courrier de parrainage d'un médecin de préférence douleur. Ce courrier sera à déposer sur "lettre de recommandation" sur eCandidat.

**Critères de Non Sélection :**

- Activité médicale non établie en France
- Aucune expérience en douleur

Seul un DU douleur ou la première année de capacité dispense du probatoire, le DU ALR par exemple ou soins palliatifs n'en dispense pas

Nombre d'inscrits souhaités : 15 stagiaires maximum pour l'UVSQ

**Candidatures :**

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Candidatures ouvertes une année sur deux (diplôme sur 2 ans).

Période d'ouverture de la plateforme e-candidat : **01/03/2026 au 05/09/2026**

Période d'étude des candidatures : **Septembre 2026**

Date de réponse des candidatures : **Septembre 2026**

- > accéder à la plateforme e-candidat
- > Mode d'emploi eCandidat

## Formation(s) requise(s)

---

Sont admis à s'inscrire les professionnels ayant un DE de docteur en médecine, généralistes ou spécialistes.

## Inscription

---

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature, la procédure d'inscription vous sera envoyé par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

### **Droits d'inscription universitaire 2025-2026 :**

525,00 € chaque année universitaire, fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année.

### **Pour la première année**

Le paiement s'effectue en deux fois :

- 262,00 € au moment de l'inscription aux enseignements du probatoire et à l'examen du probatoire
- 263,00 € pour les stagiaires admis à poursuivre la formation.

**Pour la seconde année**, le paiement s'effectue en une fois : 525,00 € au moment de l'inscription administrative.

### **Inscription suite**

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

**Toute inscription administrative doit être complète un mois avant le début des cours.**

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **vos numéros étudiants**.

## Contenu de la formation

---

Période de la formation : D'octobre de l'année N à juin de l'année N+2

Durée de la formation : 2 ans

L'enseignement de première année comporte 1 module de cours de probatoire et son examen, puis 4 modules de cours.

L'enseignement de seconde année comporte 5 modules de cours.

## Contrôle de connaissances

---

### **1) Examen probatoire préalable à l'inscription :**

Il fait suite à un enseignement de 3 jours reprenant les bases anatomiques, physiologiques, pharmacologiques et psychologiques indispensables pour suivre l'enseignement de la Capacité.

- Examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions
- Note moyenne égale à 10/20 pour obtenir l'autorisation d'inscription en 1ère année
- Une dérogation de passation de l'examen probatoire est accordée chez les médecins titulaires d'une FST douleur ou d'un DIU douleur.

### **2) Modalités de validation des enseignements de la Capacité :**

*a) Examen de fin de 1ère année portant sur le module de connaissances fondamentales.*

- Un examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions
- Note de 10/20 pour le passage en 2ème année
- Examen écrit de rattrapage pour les étudiants ayant obtenu une note entre 8 et 10/20 à la 1ère session

*b) Examen de fin de 2ème année portant sur l'ensemble du programme clinique et thérapeutique*

- Examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions dont 3 cas cliniques
- Examen oral : mise en situation et un cas clinique
- Double correction entre le jury local et une autre université (tirée au sort) organisant l'enseignement de la capacité
- La réussite à l'examen écrit (note au moins égale à 10/20) ou après oral de rattrapage (pour les candidats ayant obtenu une note entre 9 et 10/20 à l'examen écrit) conditionne le passage à l'examen oral.

L'obtention de la Capacité est soumise à :

- La réussite à l'examen écrit
- La réussite à l'examen oral
- La validation des stages cliniques par le Comité Pédagogiques local

## Stages

---

Les modalités du stage pratique sont définies par le règlement intérieur de la Capacité.

Chaque stagiaire a un carnet de stage qu'il fait remplir par les responsables de stage clinique au fur et à mesure de ses stages.

Les lieux de stage principal et complémentaire sont tous des unités ou des centres pluridisciplinaires de prise en charge de patients douloureux chroniques ou cancéreux.

Les stages cliniques sont d'une durée de 30 jours temps plein à effectuer avant l'examen oral de fin de 2ème année.

## Perspectives professionnelles

---

Former les médecins qui pourront assurer la coordination des Centres ou des Consultations Douleur Chronique sur le territoire national.

## Adresses et coordonnées

---

**Responsable du diplôme :**

Pr Nadine Attal PUPH

Coordinateur de l'enseignement UVSQ

INSERM U987 et Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur

Hôpital Ambroise Paré

9 Avenue Charles de Gaulle

92100 Boulogne Billancourt

UFR Simone Veil Santé

Tél. : 01 49 09 45 08 (secrétariat)

nadine.attal@aphp.fr

## Contacts formation continue

---

**Contact formation continue :**

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez :

sylvie.perrault@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser dans le libellé de votre mail **CAPACITE +**

**Nom Prénom,**